

Une Znieff, c'est...



une fiche descriptive

Bourgogne-Franche-Comté

znief INVENTAIRE DES ZONES NATURELLES D'INTERETS ÉCOLOGIQUE, FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

PRES DE LA MECHANTE FEMME

Identifiant régional : 45 000 028
Identifiant national : 430020453
Ancien identifiant régional : 00000725

Date description : 01/01/2006
Date modification : 01/01/2011
Date CSRPN : 15/10/2009
Date MNHN : 09/04/2013

DESCRIPTION GEOGRAPHIQUE
Communes(s) : Epeouse (25218)
Superficie : 0,77 ha
Altitudes : 592 à 599 m.
ZNIEFF II parent : aucune
ZNIEFF liée(s) : aucune

REDACTEUR
DREAL FRANCHE-COMTE

CRITERES D'INTERET

Patrimoniaux	Fonctionnels	Complémentaires
10 - Ecologique	42 - Ralentissement du ruissellement	
20 - Faunistique	60 Fonction d'habitat pour les populations animales ou végétales	
22 - Insectes		
30 - Floristique		
36 - Phanérogames		

BILAN DES CONNAISSANCES
Nulle : Mammifères, Oiseaux, Reptiles, Amphibiens, Poissons, Autres invertébrés, Bryophytes, Algues, Champignons, Lichens
Faible : Insectes, Habitats
Moyen : Phanérogames, Ptéridophytes
Sans objet :

FACTEURS INFLUENÇANT L'ÉVOLUTION E LA ZONE
310 - Comblement, assèchement, drainage, poldérisation des zones humides
530 - Plantations, semis et travaux connexes
915 - Fermeture du milieu

COMPLÉMENTS DESCRIPTIFS

Geomorphologie	Activités humaines
61 - Plateau	00 - Pas d'activité marquante

Statuts de propriétés
01 - Propriété privées (personne physique)

Mesures de protection
01 - aucune protection

ZNIEFF DE TYPE 1

Fiche générée le 03/08/2017

un contour géographique

Comment savoir si un terrain est en Znieff ?

Rendez-vous sur le site de la Dreal, dans la rubrique de l'Information géographique www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/information-geographique-r2245.html

Vous y trouverez la **cartographie interactive**, permettant de visualiser les contours des Znieff et d'autres zonages, mais aussi d'accéder aux fiches et cartes correspondantes.

Autre possibilité, l'**espace «Base de données communales»** vous permettant de sélectionner une commune, d'afficher la liste des zonages environnementaux présents sur cette commune, dont les Znieff. On peut aussi accéder aux cartes et fiches correspondantes.

avec :

- Des données d'identification, l'intérêt de la zone, le bilan des prospections et les facteurs influençant son évolution
- Un commentaire décrivant la zone
- Les données "habitats naturels" déterminant la zone et des informations sur les milieux cités
- Les données "espèces" déterminant la zone et des informations sur le statut des espèces citées
- Les sources ayant permis sa description



Pour aller plus loin

Le site internet de la Dreal contient de nombreuses informations sur l'inventaire Znieff, ainsi que d'autres sujets en lien avec la nature et la biodiversité :

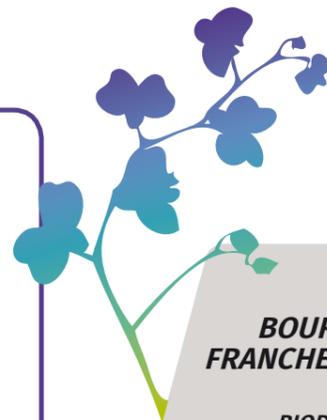
www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr

Sigogne, une cartographie interactive, permet d'accéder à des informations sur la nature www.sigogne.org

Le SINP Bourgogne-Franche-Comté permet le partage des données nature et paysage : www.ideobfc.fr

L'ensemble des données sur les Znieff, ainsi que bien d'autres données sur les espèces ou les milieux sont disponibles sur le site de l'INPN, l'inventaire national du patrimoine naturel, site géré par le Muséum national d'Histoire naturelle :

inpn.mnhn.fr/programme/inventaire-znieff/presentation



**DREAL
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ**

**SERVICE
BIODIVERSITÉ
EAU PATRIMOINE**

17E rue Alain Savary CS 31 269
25 005 BESANCON CEDEX
tél : 03 81 21 67 89

sbep.dreal-bourgogne-franche-comte@developpement-durable.gouv.fr

Conception : Dreal/Communication - 2018



ZNIEFF des Tourbières de la Seigne des Barbouillons et des Palus - photo C.Duffo

L'inventaire znief en Bourgogne-Franche-Comté

ZONES NATURELLES D'INTERÊT ÉCOLOGIQUE, FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE

“CONNAITRE POUR MIEUX PROTÉGER”

Au même titre que les richesses culturelles, les milieux naturels font partie de notre patrimoine commun. Ils contribuent à la qualité de notre vie quotidienne en raison de leur valeur biologique et paysagère et il est du devoir de tous de contribuer à leur protection. **On protège bien ce que l'on connaît.**

Une démarche d'inventaire née il y a plus de 30 ans

Institué par la loi (article L.411-1 A du Code de l'Environnement), l'inventaire du patrimoine naturel a pour objet de réaliser une couverture, sur l'ensemble du territoire national, des zones de grand intérêt écologique, des espèces les plus remarquables de faune et de flore et des témoignages géologiques et paléontologiques de l'histoire du monde vivant.

L'inventaire des zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique (Znieff) constitue le point fort de l'inventaire du patrimoine naturel. L'État assure la conception, l'animation et l'évaluation de cet inventaire conduit sous la responsabilité du Conseil scientifique régional du patrimoine naturel et du Muséum national d'Histoire naturelle qui le valident.

Un moteur de la connaissance du territoire et un outil d'aide à la décision

Une Znieff est un secteur de territoire pour lequel des experts scientifiques ont identifié des éléments remarquables du patrimoine naturel.

Cet inventaire scientifique indique la présence avérée d'espèces et d'habitats naturels à fort intérêt régional au sein d'un périmètre défini. Chaque zone répertoriée est qualifiée par un contour, une fiche de données (espèces, habitats naturels) incluant aussi un descriptif et une évaluation de l'état de conservation.

Cet inventaire est un outil de connaissance et d'information sur les richesses du patrimoine naturel régional.

C'est une référence pour tous les utilisateurs de l'espace : élus, propriétaires fonciers, aménageurs, bureaux d'étude, gestionnaires de l'espace rural, membres d'associations et scientifiques. Il est devenu un des éléments majeurs de la politique de protection de la nature et de prise en compte de l'environnement dans les projets d'aménagement du territoire.

Znieff : de la connaissance à la conservation

En tant que premier outil disponible et facilement mobilisable, les Znieff ont permis la création de contours et l'apport de données pour de nombreux programmes de protection et de conservation du territoire.

Quelle portée réglementaire ?

L'inventaire Znieff a été conçu comme un simple outil de connaissance et n'a pas de valeur juridique directe. Ces zones assurent toutefois un rôle d'alerte et peuvent héberger des espèces protégées par la loi (articles L.411-1 et 2 du Code de l'Environnement).

L'avenir en Znieff

Lancé en 1982, l'inventaire était jusqu'en 2012 mis à jour périodiquement. Il devient permanent par une actualisation régulière du fichier : mise à jour des données, révision de contours, exclusion de secteurs ne présentant plus d'intérêt, saisie de nouvelles zones.



Quelques chiffres

45% du territoire régional couvert

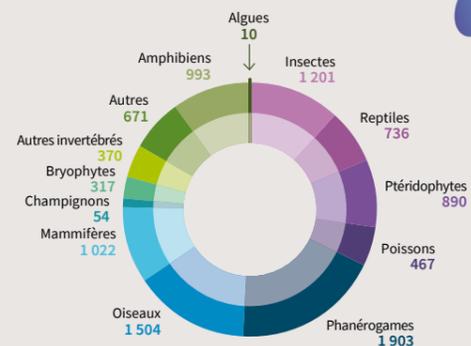
2 117 zones recensées
1 957 Znieff de type I et **160** Znieff de type II

21 390 km² couverts répertoriés

79% des communes concernées

156 850 données d'espèces

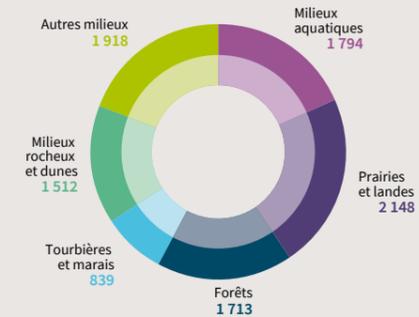
7 612 espèces identifiées



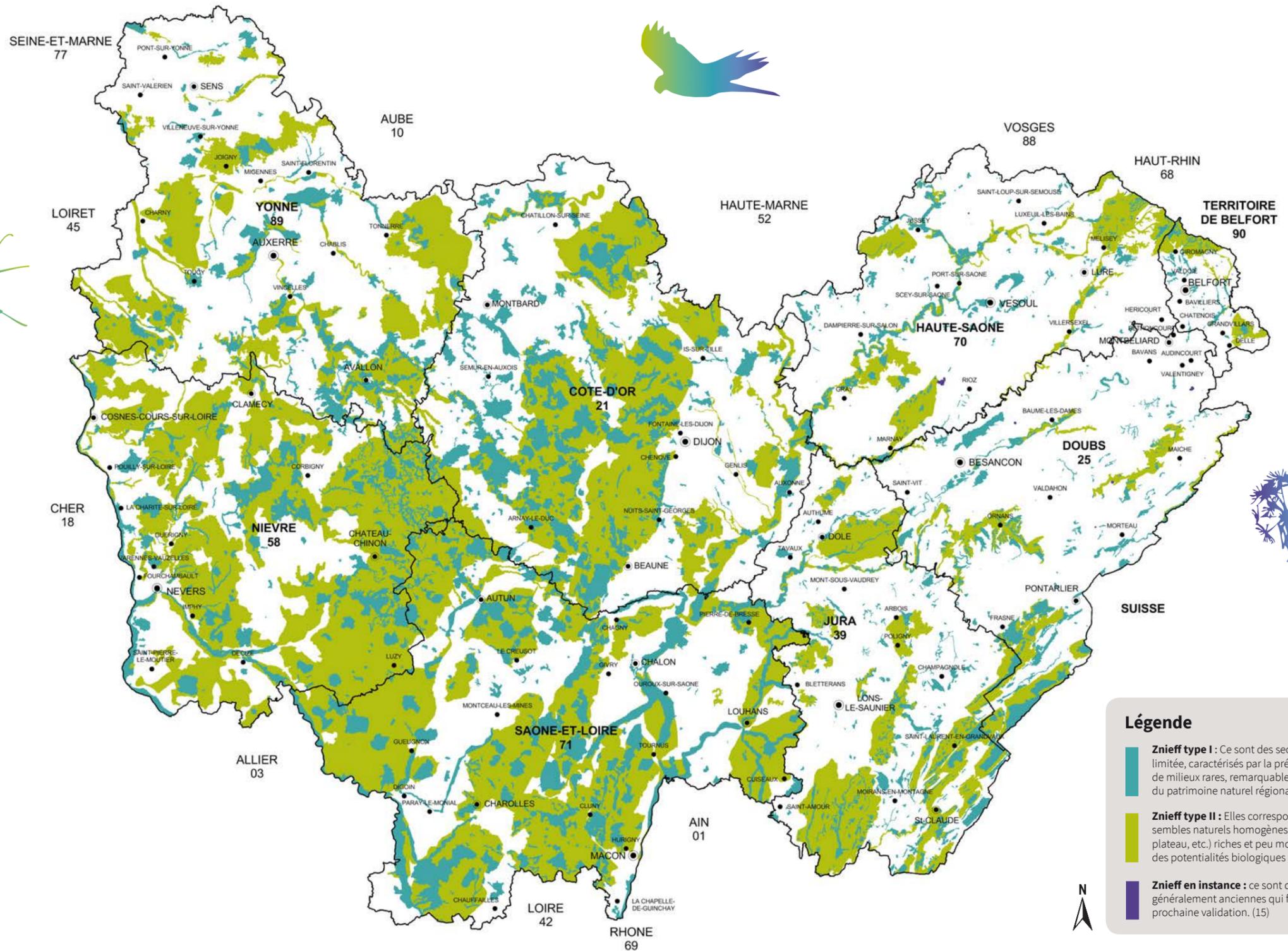
Nombre de Znieff concernées pour chaque groupe

29 116 données d'habitats naturels

737 milieux identifiés



Nombre de Znieff concernées pour chaque milieu



Légende

- Znieff type I :** Ce sont des secteurs d'une superficie limitée, caractérisés par la présence d'espèces et de milieux rares, remarquables ou caractéristiques du patrimoine naturel régional ou national. (1957)
- Znieff type II :** Elles correspondent à de grands ensembles naturels homogènes (massif forestier, vallée, plateau, etc.) riches et peu modifiés, ou qui offrent des potentialités biologiques importantes. (160)
- Znieff en instance :** ce sont des zones aux données généralement anciennes qui feront l'objet d'une prochaine validation. (15)

